



**PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial**

Clermont-Ferrand, le **13 JUIN 2023**

Bureau de l'Environnement
Pôle Nature Eau
Affaire suivie par :
Nathalie BOUCHEIX
Tél : 04.73.98.61.48
nathalie.boucheix@puy-de-dome.gouv.fr

Le préfet du Puy-de-Dôme

à

Mesdames et Messieurs les maires du
département du Puy-de-Dôme

Mesdames et Messieurs
les Sous-Préfets d'arrondissement

OBJET : Campagne de chasse 2023/2024

P.J. : 4

Vous trouverez, ci-joint, copies de :

- l'arrêté préfectoral relatif à **l'ouverture et à la clôture de la chasse** dans le département du Puy-de-Dôme, pour la campagne 2023/2024, accompagné de l'**avis annuel**,
- l'arrêté préfectoral fixant **la liste des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts et les modalités de destruction à tir pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024** dans le département du Puy-de-Dôme,
- l'arrêté préfectoral fixant **la liste des communes où la présence de la Loutre d'Europe ou du Castor d'Eurasie est avérée et réglementant l'usage des pièges de catégorie 2.**

Je vous remercie de bien vouloir procéder, dès réception, à leur affichage à destination du public, dans toutes les communes pour les deux premiers, dans les communes concernées pour le dernier.

Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Laurent LENOBLE